

# FINALES NATIONALES VTT



CALAIS  
**OLHAIN**  
ARRAS



**27 – 28 MAI 2023**

**PARC D'OLHAIN**

**L'UFOLEP Nationale,**

**La Commission Nationale Activités Cyclistes,**

**Le Comité Départemental UFOLEP Pas-de-Calais,**

**La Commission Sportive Départementale des Activités  
Cyclistes,**

**Le Team Shark de Fleurbaix,**

**Avec l'aide du Parc d'Olhain et de nombreux  
partenaires**

**VOUS FÉLICITENT POUR VOTRE PARTICIPATION  
À CE CHAMPIONNAT NATIONAL**

**Nous vous souhaitons un excellent séjour dans notre  
département du Pas-de-Calais.**

**Arnaud JEAN**

Président de l'UFOLEP Nationale

**Natacha MOUTON-LEVREAY**

Présidente de l'UFOLEP 62

**Alain GARNIER**

Responsable de la CNS des Activités cyclistes

**Dany FARDOUX**

Responsable de la compétition

**Sandrine MANET**

Elue nationale en charge du suivi des activités cyclistes

**Patrick CROMMELINCK**

Chargé technique VTT au sein de la CNS

## LE MOT DU PRESIDENT NATIONAL



C'est l'Ufolep qui a lancé il y a des dizaines d'années le VTT en France. Cette discipline reste une des plus pratiquées sur tout le territoire national dans notre fédération. La commission nationale des activités cyclistes connaît parfaitement l'organisation technique qui ravira les participantes et les participants. Les amis du comité Ufolep du Pas de Calais, parfaitement rôdé aux épreuves nationales, va accueillir les qualifié.es dans les meilleures conditions possibles. Merci à tous les bénévoles mobilisés depuis des mois pour réussir ce championnat. Cette année, les 50 événements et championnats nationaux Ufolep auront une tonalité particulière.

L'UFOLEP, Terre d'égalité, a souhaité mettre en avant sur l'ensemble de ses manifestations nationales l'égalité des chances, d'accès et de genre.

Notre slogan «Tous les sports autrement» et notre engagement vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente des autres fédérations.

Nous nous voulons être une organisation accueillante, bienveillante, engagée. Chaque membre de notre fédération doit pouvoir pratiquer, faire de la compétition, participer à des rassemblements, s'investir dans nos associations en toute sérénité. La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous nous devons d'accompagner l'épanouissement de chaque personne. Se sentir respecté·e, considéré·e, invité·e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la convivialité fait partie des valeurs de notre Projet Sportif Fédéral, de notre identité, tout comme Solidarité, Equité, Citoyenneté, Responsabilité: elle est le baromètre de notre engagement pour l'égalité. L'égalité reste le produit d'un effort de justice, d'une préoccupation humaniste pour une société solidaire.

Arnaud JEAN  
Président national UFOLEP

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ UFOLEP 62



Bienvenue dans le Pas-de-Calais : S'il est des week-end importants à l'Ufolep, je crois sans me tromper que celui du 27 et 28 mai 2023, sera sur notre département de ceux-là. En effet le comité relèvera le défi d'organiser deux finales nationales à moins de 20 km l'une de l'autre.

Mais je vous rassure, nous en sommes capables, car la force de notre comité réside dans la richesse, l'énergie et la compétence de ses bénévoles et de son équipe technique.

Une énergie départementale qui rayonne de plus en plus, pour nos activités cyclistes, et nous nous en félicitons, car les effectifs repartent à la hausse et le nombre de courses tout au long de l'année confirme nos espérances.

Jugez par vous-même : 31 associations qui regroupent pas moins de 500 licences tout code d'activités confondus. En plus d'un investissement sur les dispositifs éducatifs : Savoir rouler à vélo, Kid-Bike et ensemble à Vélo. Une pratique jeune et féminine qui ne demande qu'à se développer dans les années à venir.

Nous remercions vivement tous les acteurs et actrices de cette organisation :

Dany Fardoux, président du Team Shark VTT mais également responsable de la CSD, qui a fédéré autour de lui l'ensemble des associations pour assurer un soutien logistique important mais nécessaire pour un évènement de cette ampleur ;

La Commission Sportive Départementale au côté du comité, qui œuvre depuis de longs mois pour vous proposer un circuit se déroulant dans un site naturel, boisé et très original avec de belles commodités d'accueil au cœur du parc départemental d'Olhain ;

Le Conseil départemental ;

Le président du Parc, également conseiller départemental, M. Ludovic Idziak et son directeur M. Audineau, pour leur accueil, leur accompagnement et leur disponibilité tout au long de la préparation ;

L'Ufolep Nationale et la CNS, avec en responsable notre voisin et ami Patrick Crommelynck ;

Les technicien·ne·s du département et notre directeur Jérôme Leger.

Tous les ingrédients sont donc réunis pour qu'ensemble nous partageons ces bons moments, car une finale nationale Ufolep c'est plus qu'une compétition sportive : c'est du fair-play, du respect, de la convivialité, des relations amicales.

C'est ça l'esprit Ufolepien !

Au plaisir de vous croiser lors de ce week-end.

Natacha Mouton-Levrey,  
Présidente UFOLEP 62

## LE MOT DU PRÉSIDENT DU PARC D'OLHAIN



Le Parc Départemental d'Olhain est heureux d'accueillir les finales Nationales VTT de l'UFOLEP.

Véritable Poumon Vert du Bassin Minier, le parc ne cesse, depuis sa création en 1973, de développer les sports de nature.

Ainsi sur 450 hectares il est possible de pratiquer plus d'une trentaine d'activités ( Marche Nordique, Tir à l'Arc, Biathlon, VTT, Accrobranche, Golf, Escalade, Natation, Tennis, Luge d'été, Tyrolienne,...).

le Parc Départemental d'Olhain est également un centre de préparation pour les JO 2024.

Nous sommes heureux d'accueillir un acteur de l'éducation populaire tel que l'UFOLEP qui oeuvre au quotidien pour rendre les sports accessibles à toutes et tous.

Bienvenue aux Ufolépiennes et Ufolépiens.

Ludovic Idziak  
Président Parc Départemental d'Olhain

## LE MOT DU RESPONSABLE DE LA CSD



Le Team Shark VTT de Fleurbaix est un jeune club créé en 2019, qui compte 25 licenciés participant à l'ensemble des disciplines cyclistes et plus particulièrement aux épreuves VTT comme son nom l'indique.

Le comité du Pas-de-Calais nous à proposer de préparer le National, je vous avoue que nous n'avons même pas réfléchi deux minutes et avons accepté ce nouveau défi, même si la tâche risquait d'être un peu difficile.

Seul le challenge était impossible, c'est pour cela que d'autres clubs du comité nous soutiennent dans cette préparation, afin de vous concocter un beau week-end de vélo dans notre magnifique département.

L'idée étant de vous faire passer un agréable moment sur le VTT, le choix du parc départemental d'Olhain semblait être un choix facile pour vous tracer un circuit 100% en forêt, ludique et physique d'environ 5,1 km pour 150m D+ par tour avec des belles grimpettes.

Le site d'Olhain qui nous accueille le week-end de la Pentecôte, vous donne la possibilité de loger des groupes facilement, ainsi que de stationner vos camping-cars pour l'événement.

En ma qualité de président du Team Shark VTT, je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur aide précieuse, ainsi que nos partenaires pour leur soutien, sans qui l'organisation aurait été impossible.

Nous sommes ravis d'accueillir tous les comités UFOLEP et nous vous souhaitons par avance un bon séjour à Olhain.

Nous vous donnons rendez-vous les 27 et 28 mai 2023 sur le site départemental d'Olhain dans le Pas-De-Calais, pour prendre part au Championnat National VTT 2023 UFOLEP.

A très vite

Dany Fardoux  
Président Team Shark VTT et Responsable de la CSD

## Membres de la CNS / Commissaires Nationaux

### Membres de la CNS

Patrick CROMMELINCK

Karine DEVERT

Alain GARNIER

Daniel LEGLEVIC

Vincent LEFRANT

Christophe ARTIGAUD

### Commissaires nationaux

Patricia CROMMELINCK

Gaetan CROMMELINCK

Michel DEMOULIN

Jean-Claude DURAND

Catherine GARNIER

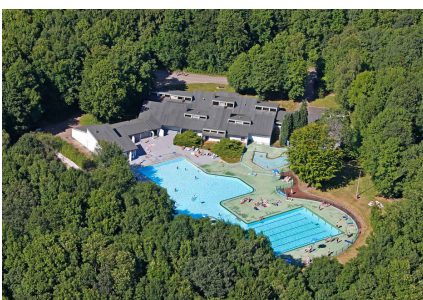


# LE PARC D'OLHAIN

Au cœur de ce Bassin minier, le parc d'Olhain est un espace surprenant... Imaginez une centaine d'hectares de bois et de collines, accolés à une forêt domaniale. Dans ce poumon vert surplombant la plaine, le dépaysement est total. 170 hectares pour le parc, 300 pour la forêt, l'ensemble est immense. Du parc d'origine, il ne reste sans doute que les arbres et l'esprit du début. Parce que loisirs riment aujourd'hui avec innovation. C'est en cela que c'est un ovni...



Alors qu'il fut d'abord pensé pour des loisirs à la journée, y passer une semaine aujourd'hui n'y suffirait sans doute pas... Imaginez... **Luge 4 saisons, VTT, randonnée, piscine, camping, golf, disc-golf, village enchanté (sorte de parc pour enfants), course d'orientation, hébergement parfois insolite, tennis, espace de restauration, les fameux filets dans les arbres...** Plus de 3 000 m<sup>2</sup> pour le plus grand parcours au monde. En 40 ans, ce parc est devenu bien plus qu'un parc de loisirs. Il s'est imposé comme le lieu de rendez-vous de ceux qui veulent marcher en l'air sur des filets, glisser et frissonner sur les luges d'été, randonner, flâner...



# LE PLAN DU PARC



# TRANSPORT



**Vous souhaitez réserver un challenge ou une activité ?**  
Contactez-nous sur :  
[activites@parcdolhain.fr](mailto:activites@parcdolhain.fr)



**Autoroute :** A26, prendre la sortie 6.2  
**Route :** D301 puis D72

Paris > Arras : 50 min  
Lille > Béthune : 45 min  
 Lille - Lesquin : 40 min  
Paris - Charles de Gaulle : 1h40

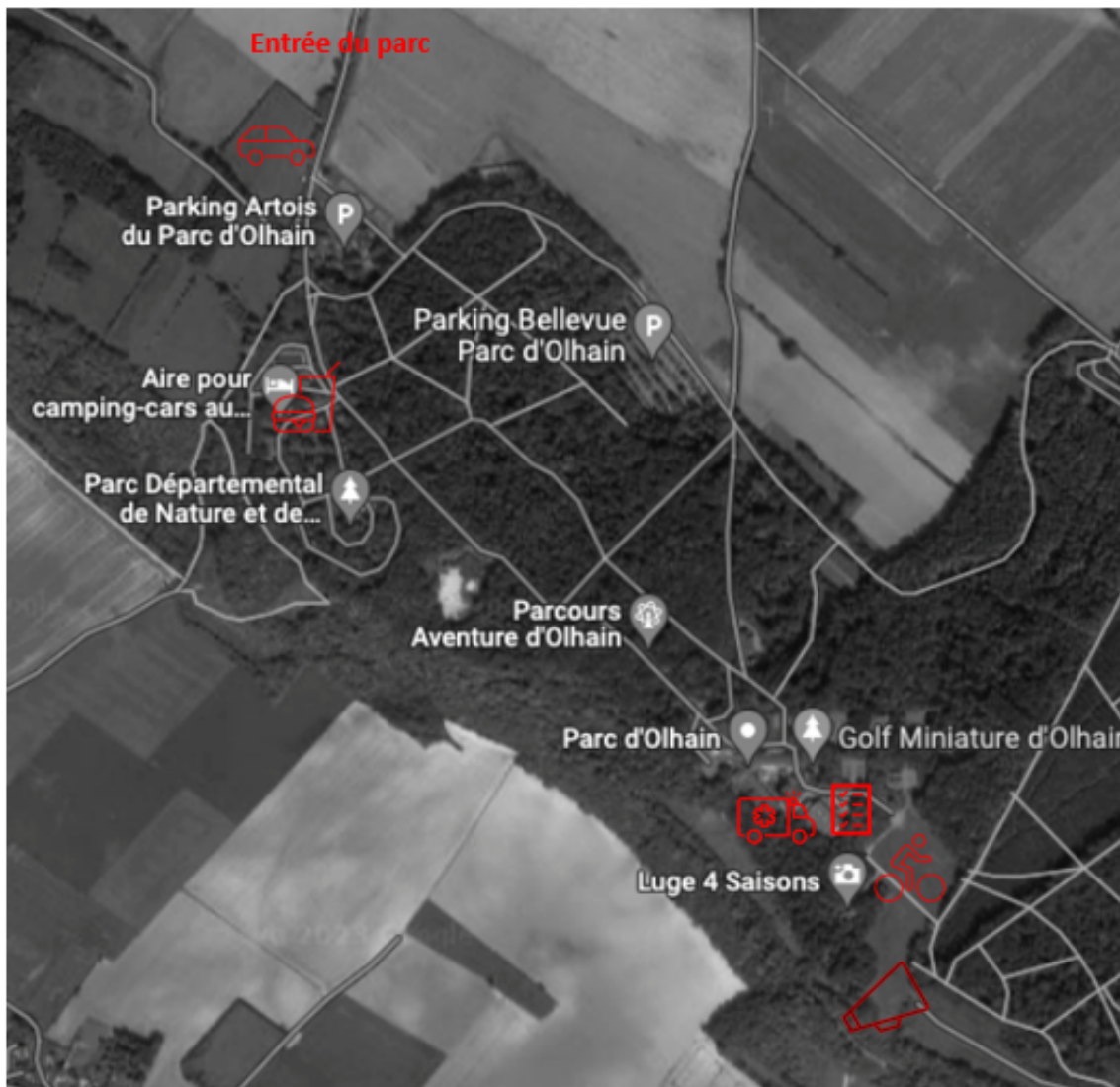


Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
03 21 279 179  
[www.parcdolhain.fr](http://www.parcdolhain.fr)



**62 Pas-de-Calais**  
Mon Département

# PLAN D'IMPLANTATION



Site de départ et d'arrivée



Parking réservé pour UFOLEP participants



Restauration UFOLEP.



Salle de réception, accueil des délégations



Poste de secours



Aire d'appel concurrents

## RESTAURATION

### Réservation via le lien ci-dessous

<https://inscriptions.ufolep.org/finales-nationales-vtt-2023/>



## OÙ DORMIR ?



Le Parc d'Olhain propose des hébergements de plusieurs types. N'hésitez pas à réserver par téléphone en précisant votre participation aux finales nationales VTT UFOLEP.



03 21 27 91 79



<https://www.parcdolhain.fr>



[contact@parcdolhain.fr](mailto:contact@parcdolhain.fr)



Tarifs et réservations sur :  
[parcdolhain.fr](https://www.parcdolhain.fr)

## ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera dans la salle sportive le vendredi, puis au podium des officiels les samedi et dimanche.

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout·e sélectionné·e qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical dans un délai de 15 jours). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende conformément aux Règlements financiers des Épreuves nationales.

## RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

**Vendredi 26 mai 2023 de 14h à 20h30 et Samedi 27 mai 2023 jusqu'à 7h30 et après la dernière épreuve.**

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves pour tout compétiteur, compétitrice Vététiste (traditionnelle et à assistance électrique) **sous peine de disqualification.**

*Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances de l'APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs Garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.*

## Programme du championnat

### Vendredi 26 mai 2023

14h30 – 18h30 : Accueil des délégations - **Salle polyvalente**

17h – 18h : Rencontre avec les responsables des délégations - **Salle polyvalente**

18h : Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT - **Salle polyvalente**

### Samedi 27 mai 2023

8h – 18h : Compétitions nationales

19h : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur - **Salle polyvalente**

### Dimanche 28 mai 2023

8h – 17h : Compétitions nationales

18h30 : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur - **Salle polyvalente**

## Déroulement des épreuves

La longueur du circuit est de 5.1 km avec un dénivelé de 147 m de D+ par tour.

En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du responsable technique national de l'activité, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.

• Les sélectionnés doivent se présenter pour **l'appel 30 min avant l'heure de départ.**

Tout sélectionné-e absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

• Lors du dernier tour, il a été décidé d'arrêter les compétiteurs, compétitrices au-delà de 50% du temps du tour du 1er, et de les classer dans l'ordre sur la ligne à un tour.

Exemple : le 1<sup>o</sup> coureur partant pour son dernier tour a parcouru l'avant-dernier en 21 minutes, les concurrents passant la ligne au-delà des (10'30 = 11 ') 11 minutes seront arrêtés et ne repartiront pas pour leur dernier tour. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage sur la ligne.

## Samedi 27 Mai 2023

CATEGORIES	APPEL	DEPART	KILOMETRAGE DU TOUR	Temps de course
<b>Adultes Masculins 60 et +</b>	7h30	8h00	5.2km	1h05 - 1h20
<b>Adultes Masculins 50-59 ans</b>	9h10	9h40	5.2km	1h15 - 1 h 30
<b>Adultes Masculins 17- 19 ans</b>	11h00	11h30	5.2km	1h05 - 1h20
<b>*Animation jeunes 9/10 ans et moins de 8 ans</b>		13h		8' et 12'
<b>Tandem</b>	13h50	14h20	5.2km	1h15 - 1 h 30
<b>Tandem mixte</b>	13h50	14h30	5.2km	1h15 - 1 h 30
<b>Adulte Masculins 40-49 ans</b>	16h10	16h40	5.2km	1h20 - 1 h 40

\*Animation jeunes de 5 à 10 ans : Cette épreuve d'une durée de 8 et 12 minutes selon l'Age sera réalisée sur un circuit adapté. Aucun titre ne sera décerné mais un classement sera établi et des médailles seront remises.

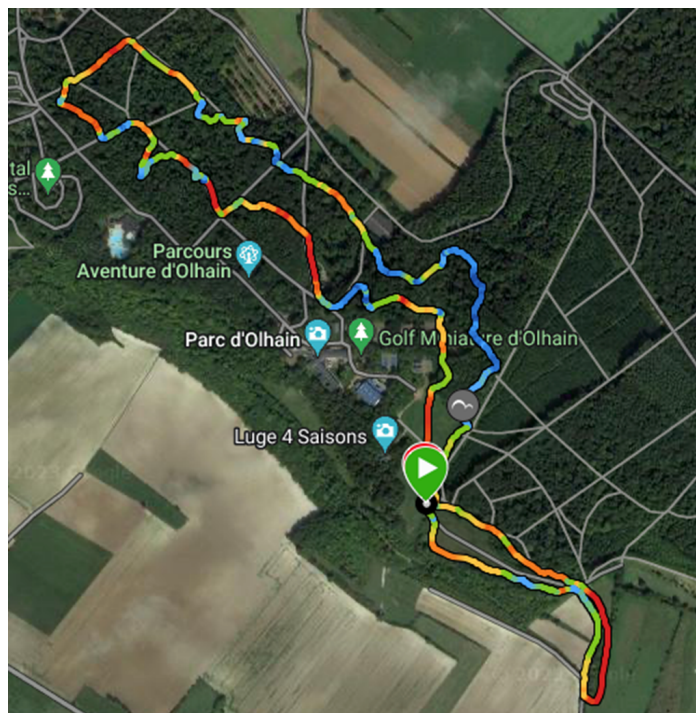
Pour cette épreuve VTT ou vélos cyclo-cross autorisés.



## Dimanche 28 mai 2023

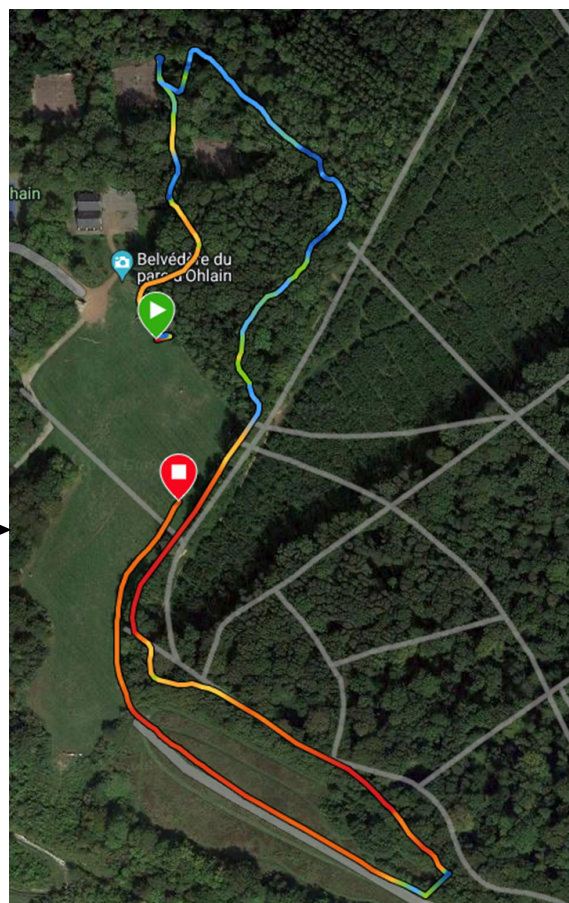
CATEGORIES	APPEL	DEPART	KILOMETRAGE DU TOUR	Temps de course
Adultes Masculins 20/29 ans	7 H 30	8 H 00	5.2km	1h20 - 1 h 40
Jeunes Masculins 15/16 ans	9 h 30	10 h 00	5.2km	50 min - 1 h
Jeunes Féminines 15/16 ans	9 h 30	10 h 02	5.2km	50 min - 1 h
Jeunes Masculins 13/14 ans	10 h 50	11 h 15	Environ 2,6Km et 60m D+ par tour	30 - 35 min
Jeunes Féminines 13/14 ans	10 h 50	11 h 17	Environ 2,6Km et 60m D+ par tour	30 - 35 min
Jeunes Masculins 11/12 ans	12 h 05	12 h 30	1,6 Km pour 24m D+ par tour	20 - 25 min
Jeunes Féminines 11/12 ans	12 h 05	12 h 32	1,6 Km pour 24m D+ par tour	20 - 25 min
Adultes Féminines 17/29 ans	13 h 00	13 h 30	5.1 km	1h05 - 1h20
Adultes Féminines 30/39 ans	13 h 10	13 h 40	5.1 km	1h05 - 1h20
Adultes Féminines 40/49 ans	13 h 10	13 h 50	5.1 km	1h05 - 1h20
Adultes Féminines 50 et +	13 h 10	13 h 50	5.1 km	1h05 - 1h20
Adultes Masculins 30-39 ans	14 h 45	15 h 15	5.1 km	1h20 - 1 h 40

## PLAN DES PARCOURS



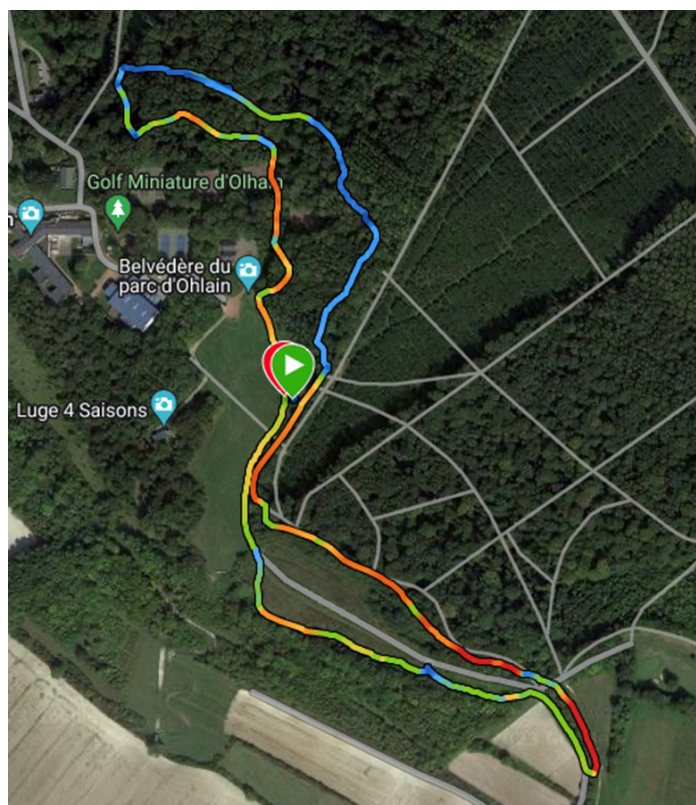
Parcours National VTT 2023 (toutes catégories sauf 11/12 ans et 13/14 ans)

Environ 5,2 Km et 147m D+ par tour



Parcours 11/12 ans

Environ 1,6 Km pour 24m D+ par tour



Parcours VTT 13/14 ans

Environ 2,6Km et 60m D+ par tour

## Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :



Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site ou :

- Par mail : [pcrommelinck@ufolep.org](mailto:pcrommelinck@ufolep.org)

- par courrier à : Patrick CROMMELINCK – 12 rue de la République – 59496 SALOME.

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur : **Vendredi 05/05/2023 à 00h00**

Fermeture du serveur : **Vendredi 12/05/2023 à 00h00**

Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera restreint)
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » fait son apparition.

Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 99 », ne pas essayer de forcer ce rang.



## Rappels importants

### Catégories d'âges

Catégorie Jeunes		
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2013	et le 31/12/2014
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2011	et le 31/12/2012
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2009	et le 31/12/2010
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2007	et le 31/12/2008
Catégories Adultes Masculines		
Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2004	et le 31/12/2006
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1994	et le 31/12/2003
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1984	et le 31/12/1993
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1974	et le 31/12/1983
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1964	et le 31/12/1973
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1963	
Catégories Adultes Féminines		
Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1994	et le 31/12/2006
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1984	et le 31/12/1993
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1974	et le 31/12/1983
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1973	

**Rappel : la carte VTT est obligatoire pour s'engager sur le national**

## RÉGLEMENT NATIONAL

Aucun titre (Départemental - Régional - National) ne pourra être attribué à un·e ex-professionnel·le FFC âgé·e de moins 40 ans

Licencié·e classé·e « Elite UCI » mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur VTT.UFOLEP »

Cas particuliers de certaines Féminines qui NE POURRONT PARTICIPER aux Championnats UFOLEP (Départementaux, Régionaux et Nationaux) si elles répondent à l'un ou l'autre (ou plusieurs) des critères ci-dessous :

- Ont marqué des points au classement mondial UCI.
- Ont participé à l'un des Championnats de France Elite FFC
- Ont une licence (y compris « amateur ») dans une équipe professionnelle.

- ATTENTION le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories). Exemple: des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat national.

- Tandems masculins et mixtes : Ne peuvent participer que les Adultes nés en 2002 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié. « Les jeunes âgés 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem.

Licences et cartons de compétition. cf. règlement et titre

- Fiche N°3 - §1 : La licence
- Fiche N°3 - §2 : La Carte

### Chronométrage et classements avec système de transpondeurs

Les classements et le chronométrage seront effectués sur l'ensemble de nos nationaux par un système de transpondeurs. Ce matériel est onéreux (30 000 euros) et nous entendons, avec vous, le conserver en l'état pendant plusieurs années.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui va nous obliger à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville par un bracelet velcro. La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui franchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, seront immédiatement déclassés, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans nous avoir rendu le transpondeur :

- Il sera avisé par courrier, nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur. Passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (50 €).
- Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national impliquera, de fait, l'acceptation du présent communiqué.  
Les documents à joindre (CM, dérogations) devront être téléchargés sur le site de la CNS. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

Référent VTT CNS  
Patrick CROMMELINCK  
12, Rue de la république  
59496 SALOME

### **Droits d'engagements :**

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP National adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements. Selon le barème en cours :

Engagement jeune : 10,00 €  
Engagement adulte : 17,00 €

La fiche Internet d'un concurrent doit être complétée s'il y a lieu par l'envoi

-De la photocopie des certificats médicaux de surclassement  
-Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le ou la Président-e du Comité départemental

-Les documents sont à télécharger sur la Plateforme d'engagements

Engagements écoles de vélo (9/10ans et 7/8 ans) : A confirmer par comité organisateur

-Cette épreuve est gérée par le comité organisateur et ne rentre pas dans la procédure d'engagement pour le national. Cette procédure d'engagement sera communiquée ultérieurement

## GRILLE DE DÉPART / MATÉRIEL

### GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé dans l'ordre suivant :

- Le champion National sortant (s'il est présent)
- Les champions Régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établi par leur Département.

Dans chaque comité, les engagés seront placés dans l'ordre de sélection établi par le département sur la feuille d'engagement.

- En dernière ligne seront placés tous les engagés pour lesquels il s'avèrera que les renseignements fournis sont incomplets (Exemple : non-indication de la double appartenance ; non-indication de la catégorie FFC ...)

### LE MATÉRIEL

Se référer à la fiche 13 du Règlement national VTTUfolep.

Sont admis les Vélos tout terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi-relevé (Embouts bouchés)
- VTT avec roues de 26 pouces à 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bars end, les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites.
- Le changement de vélo est interdit et toutes les réparations de matériel ne pourront se faire que dans la zone technique spécifique.
- Sont interdits
  1. les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne
  2. les caméras, quel que soit le point d'ancrage

# TENUE VESTIMENTAIRE / CONTRÔLE MÉDICAL / RÉCLAMATION

## TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque homologué à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association)
- Les maillots de triathlètes (sans manches)
- Les maillots de « Champion départemental, régional ou national »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

## CONTRÔLE MÉDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

## RÉCLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 85 € (Libellé à l'ordre de UFOLEP Nationale) auprès de :

Alain GARNIER  
Responsable de la CNS  
88, Rue des roitelets  
45770 SARAN

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cette réclamation impacte également le classement par Comité, ce dernier sera gelé également, il peut en être de même pour le classement Intercomité.



## RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant-es.

La tenue cycliste (maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

Dans chaque catégorie :

### Classements individuels :

Au premier : 1 maillot - 1 coupe - 1 médaille « or » - 1 Bouquet

Au deuxième : 1 coupe - 1 médaille « argent »

Au troisième : 1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : sur le maillot de « Champion national », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

- Masculins : Jeunes 11/12 ans – jeunes 13/14 ans - Jeunes 15/16 ans - Adultes 17/19 ans - Adultes 20/29 ans - Adultes 30/39 ans - Adultes 40/49 ans - Adultes 50/59 ans et Adultes 60 ans et plus.

- Féminines : Jeunes 11/12 ans – jeunes 13/14 ans - Jeunes 15/16 ans - Adultes 17/29 ans – Adultes 30/39 ans – Adultes 40/49 ans et Adultes 50 ans et plus.

- Attention !! Pour les épreuves individuelles, le titre ne sera attribué que s'il y a au moins huit partant-es quelle que soit la catégorie.

### Classements par équipes départementales :

- Jeunes Féminines 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans, sur 3 concurrentes en prenant la meilleure place dans chaque catégorie.

- Jeune Masculins 11/12 ans, sur les 3 meilleures places.

- Jeunes Masculins 13/14 ans, sur les 3 meilleures places.

- Jeunes Masculins 15/16 ans, sur les 3 meilleures places.

- Adultes Féminines 17/29 ans et 30/39 ans, sur 2 concurrentes en prenant la meilleure place dans chaque catégorie.

## RÉCOMPENSES

- Adultes Féminines 40/49 ans et 50 et plus sur 2 concurrentes, en prenant la meilleure place dans chaque catégorie.
- Adultes Masculins 17/19 ans (sur les 3 meilleures places)
- Adultes Masculins 20/29 ans (sur les 3 meilleures places)
- Adultes Masculins 30/39 ans (sur les 3 meilleures places)
- Adultes Masculins 40/49 ans (sur les 3 meilleures places)
- Adultes Masculins 50/59 ans (sur les 3 meilleures places)
- Adultes Masculins 60 ans et plus. (sur les 3 meilleures places)
- Tandems Masculins et Mixtes, qui partent ensemble, sur les 3 meilleures places obtenues dans les deux catégories confondues.

### Classements Inter-comités :

Par addition de la meilleure place obtenue dans 6 des catégories différentes citées ci-dessus par les représentants d'un même Comité Départemental (un ou une classé-e par catégorie).

En cas d'égalité, la meilleure place qui départagera les ex aequo; en cas de nouvelle égalité la meilleure seconde place et ainsi de suite.

Equipes prises en compte pour ce classement :

- Jeunes 11/12 ans (Masculins et Féminines)
- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines)
- Jeunes 15/16 ans (Masculins et Féminines).

Sur chacune de ces trois catégories, seule sera prise en compte la meilleure place du classement scratch qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin.

- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes Masculins 17/19 ans
- Adultes Masculins 20/29 ans
- Adultes Masculins 30/39 ans
- Adultes Masculins 40/49 ans
- Adultes Masculins 50/59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et plus

Après chaque fin de course, les 3 premiers doivent monter sur le camion podium situé juste après la ligne d'arrivée pour la remise de maillot symbolique.

*ATTENTION : Pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement national VTT en vigueur à télécharger sur le site : <http://www.cyclisme-ufolep.org>*

## PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE



### BALADE SUR LES TERRILS DU BASSIN MINIER - AUTOUR DES HAUTS

Êtes-vous déjà monté-e sur un terril ? Quand on vit dans le Nord-Pas-de-Calais, on est tellement habitué à ces silhouettes coniques qu'on oublie parfois que les terrils offrent des opportunités de balades insolites à deux pas de chez soi !

En effet, pendant 150 ans, le bassin de Lens a vécu par et pour le charbon. Afin de conserver les sites témoin de cet âge d'or révolu, le bassin minier a été inscrit en 2012 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Venez découvrir les deux terrils jumeaux 11/19 de Loos-en-Gohelle, les plus hauts terrils d'Europe. Un site remarquable, résultat d'une reconversion vraiment réussie. L'ancien site minier est aujourd'hui un des hauts lieux, ô combien emblématique, du Nord-Pas-de-Calais.

Accès libre et gratuit

Distance : 3 km – 1h / 1h30

Accès principal (conseillé) par le site de la base 11/19, rue Léon Blum, Loos-en-Gohelle.

Parking : Sur la base 11/19, rue Léon Blum

Adapté aux enfants mais avec surveillance

Accès handicapés : La plus grande partie des parcours est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Chemin stabilisé jusqu'à la plate forme à mi hauteur, altitude 110 m.

Quelques précautions à prendre :

Des chaussures adaptées à la randonnée

Des vêtements coupe vent

De l'eau

De la prudence, surtout en descente.

L'Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin vous propose des visites guidées de la base 11/19. Tél +33 (0)3 21 67 66 66



**PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE**

## **LE LOUVRE LENS**

À Lens, découvrez le « Louvre autrement »

Un Louvre de verre et de lumière, à l'architecture résolument contemporaine ; un Louvre dont la muséographie élégante et novatrice offre une expérience de visite unique au monde.

Inauguré le 4 décembre 2012, le musée du Louvre-Lens est situé au cœur de l'ancien bassin minier du Nord-Pas de Calais. Le bâtiment de verre et d'aluminium se déploie au milieu d'un parc de 20 hectares.

La Galerie du temps constitue le cœur du Louvre-Lens. Elle présente plus de 200 chefs-d'œuvre issus des collections du Louvre, dans un espace spectaculaire de 3000 m<sup>2</sup>, et propose un parcours inédit à travers l'histoire de l'art, depuis l'invention de l'écriture en Mésopotamie au 4e millénaire avant notre ère, jusqu'à la révolution industrielle au milieu du 19e siècle. Sa scénographie à la fois chronologique et pluridisciplinaire crée un dialogue nouveau entre les époques, les techniques et les civilisations.

Véritable cité culturelle, le Louvre-Lens est le 2ème musée le plus fréquenté en région après le musée des Confluences à Lyon. Il accueille une moyenne de 450 000 visiteurs par an.



FÉDÉRATION PAS-DE-CALAIS  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

**PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE**

# NOTRE DAME DE LORETTE

Au milieu de la nécropole se dressent la tour lanterne et la basilique, veillant sur tous les soldats. Tel un phare, la lumière projetée au sommet de la tour est visible à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Les deux monuments, richement décorés, ont été conçus par l'architecte Louis-Marie Cordonnier.

Avec sa position dominante et les terribles batailles dont elle fut témoin, la colline de Notre-Dame-de-Lorette s'impose dès 1919 comme lieu de commémoration du sacrifice de milliers de combattants. Aujourd'hui, le cimetière provisoire créé lors des batailles d'Artois est devenu une nécropole de regroupement de plus de 150 cimetières. Y reposent plus de 42000 soldats, faisant de Notre-Dame-de-Lorette la plus grande nécropole nationale.

## Adresse

2 Place de Notre Dame de Lorette,  
62153 Ablain-Saint-Nazaire

## Téléphone

03 21 74 83 15



**PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE**

# CHATEAU D'OLHAIN

Le château d'Olhain est un château situé à 2 minutes du Parc d'Olhain. Construit au 16ème siècle, le château a subi de nombreuses transformations au fil du temps. Le château est entouré de vastes jardins et d'un parc boisé, ce qui en fait un lieu de promenade populaire.

Au cours de son histoire, le château a été utilisé comme résidence par des familles nobles, mais aussi comme hôpital pendant la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, il est utilisé pour des événements privés et publics tels que des mariages, des concerts et des expositions.

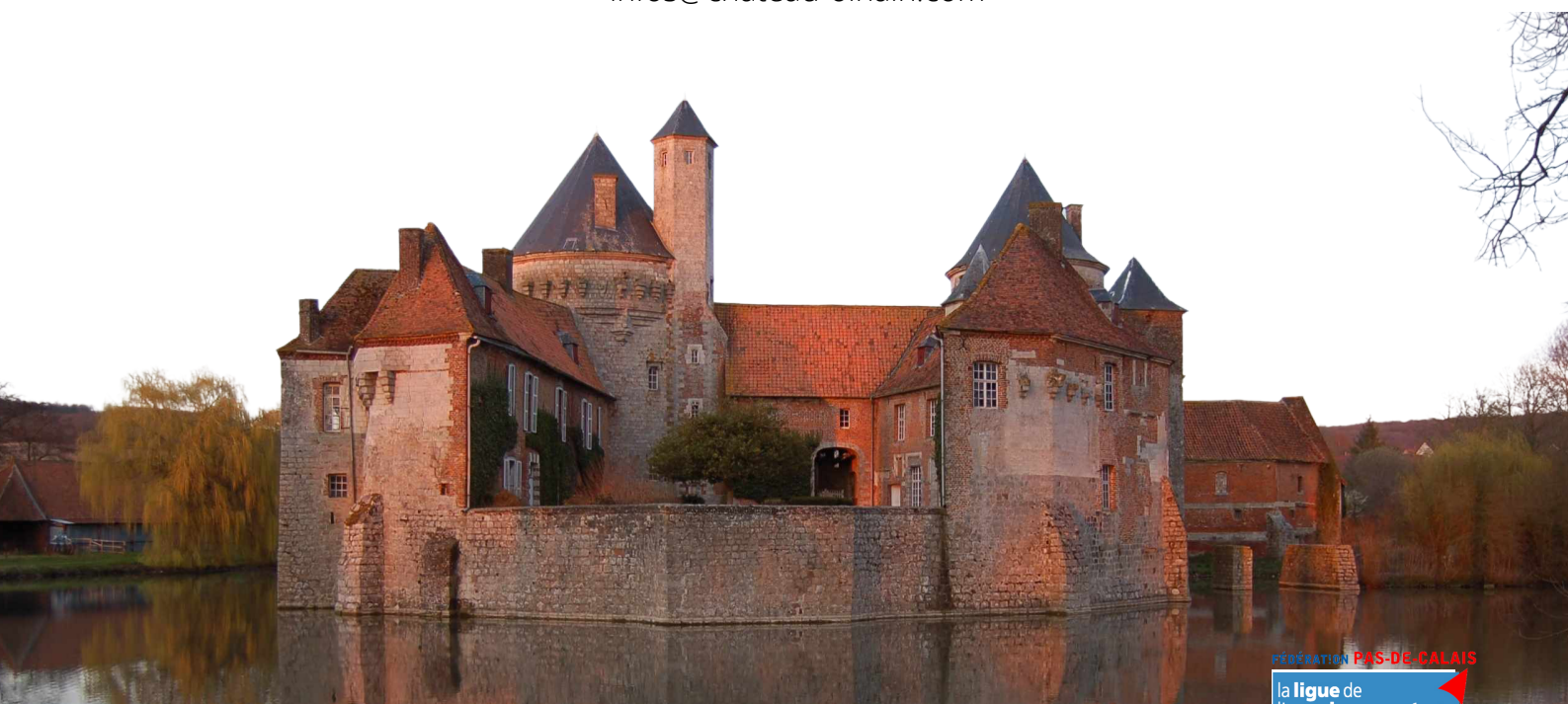
Le château d'Olhain est un lieu chargé d'histoire et de charme, qui attire les visiteurs pour sa beauté architecturale, ses jardins et son ambiance paisible.

## Adresse

Hameau d'Olhain, 19 Rue Léo Lagrange,  
62150 Fresnicourt-le-Dolmen

## Renseignements

01.39.18.33.14  
infos@chateau-olhain.com



FÉDÉRATION PAS-DE-CALAIS  
**la ligue de l'enseignement**  
un avenir par l'éducation populaire

## LES PARTENAIRES



**GIANT**

BRUAY LA BUISSIÈRE



**Alltricks**

VÉLO | RUNNING | OUTDOOR

**62 Pas-de-Calais**  
*Mon Département*

**Parc OLHAIN**

FÉDÉRATION PAS-DE-CALAIS  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

## COMMUNICATION



**TEAM SHARK VTT**



**CHAMPIONNAT NATIONAL VTT UFOLEP**



**UFOLEP PAS DE CALAIS CYCLISME - CSD 62**



**UFOLEP PAS DE CALAIS**



**3**

Maisons Sport Santé



**+ DE 300**  
**ASSOCIATIONS**



**228**  
**PSC1**



ACTIVITÉS  
SPORTIVES



LICENCIÉ.ES

**2<sup>ème</sup>** COMITÉ SPORTIF  
du Pas - de - Calais



**145**  
FORMATIONS  
FÉDÉRALES

**Nos dispositifs**



**NOTRE FÉDÉRATION MULTISPORTS ET CITOYENNE**

9 rue Jean Bart  
62143 ANGRES

03 21 72 67 41  
ufolep62@ligue62.org